
Du Mercredi 25 Février 2004

NOUAKCHOTT INFO
QUOTIDIEN

543

Bonne gouvernance

Un atelier sur le bilan de la concertation entre Etat/Secteur privé

A l'ouverture de l'atelier sur le bilan du dispositif de la concertation Etat/Secteur privé, le ministre des Affaires Economiques et du Développement, M. Abdellahi Ould Souleymane Ould Cheikh Sidiya a indiqué que les travaux de la rencontre qui va durer deux jours, s'inscrivent dans le cadre des activités du programme national de bonne gouvernance mis en œuvre avec le concours du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il a aussi souligné que les recommandations et conclusions des travaux de l'atelier bénéficieront de l'attention nécessaire et les mesures pertinentes correspondantes seront intégrées dans les programmes prioritaires en cours d'exécution.

Auparavant, il avait rappelé que " c'est dès 1995 qu'un comité paritaire de concertation Etat/secteur privé a été créé et ses règles d'organisation et de fonctionnement renforcées en 2000, avec pour effet, la redynamisation de ce mécanisme de concertation."

Quant à la représentante résidente du PNUD dans notre pays, elle a souligné, entre autres, que le PNUD dans le cadre de son programme d'appui au programme national de bonne gouvernance pour les années 2003-2005 souhaite appuyer cette concertation en prolongement des interventions passées et ce dans le cadre de la politique de désengagement de l'Etat du secteur économique et des réformes institutionnelles entreprises depuis quelques années. Elle n'a pas manqué de souligner l'importance qu'accorde le PNUD au renforcement de cette concertation qui doit aboutir, selon elle, à un partenariat efficace entre l'Etat et le secteur privé permettant l'éclosion des initiatives mais aussi et surtout leur pérennisation.